

La désinformation, motif de censure ?



Illustration : © Jacques Azam

TABLE RONDE
EN LIGNE

24 JUIN 2021
9h - 12h30

Inscription [en suivant ce lien](#)

LES SURLIGNEURS

université
PARIS-SACLAY

institut d'études
IEDP
de droit public

PRÉSENTATION DE LA TABLE-RONDE

Inscription gratuite [en suivant ce lien](#)

Table ronde organisée par les étudiants du M2 Droit international et européen des droits fondamentaux de l'Université Paris-Saclay, sous la coordination de Vincent Couronne

9h00 – 9h15

PROPOS INTRODUCTIFS

Rafaëlle Maison, professeure de droit international, IEDP, Paris-Saclay

Thibaut Fleury-Graff, professeur de droit international, VIP, Paris-Saclay

Vincent Couronne, directeur de la publication des *Surligneurs*, VIP, Paris-Saclay

9h15 – 10h15

LES EFFETS DE LA DÉSINFORMATION SUR LA DÉMOCRATIE

Modération : Juliette Abbassi (M2 DIEDF)

Tania Racho, docteure en droit public, présidente de l'association Les Surligneurs
[L'effet de la désinformation sur les consultations citoyennes](#)

Clément Cousin, maître de conférences en droit privé, IODE, Université catholique de l'Ouest
[La désinformation gouvernementale ou l'usage de la communication contre le droit](#)

Jérôme Duberry, maître d'enseignement et de recherche au Centre Dusan Sidjanski en études européennes du Global Studies Institute, Université de Genève
[La désinformation comme enjeu de géopolitique](#)

Débat

10h15 – 11h15

LA LÉGITIMITÉ DES ACTEURS À CENSURER

Modération : Ardin Devinci (M2 DIEDF)

Romain Badouard, maître de conférences en sciences de l'information et de la communication, CARISM, Université Paris II Panthéon-Assas
[La légitimité des acteurs publics à lutter contre la désinformation](#)

Valérie-Laure Bénabou, professeure de droit privé, DANTE, Université Paris-Saclay
[La légitimité des acteurs privés à lutter contre la désinformation](#)

Valère Ndior, professeur de droit public, Lab-LEX, Université de Bretagne occidentale
[La lutte contre la désinformation par les acteurs privés : l'exemple de Facebook](#)

Débat

11h15 – 12h15

LA DÉSINFORMATION SCIENTIFIQUE

Modération : Héloïse Versavel (M2 DIEDF)

Francois Dedieu, sociologue, LISIS, Institut de la recherche agronomique (INRA)
[Sciences et connaissance](#)

Francois-Marie Bréon, président de l'Association française pour l'information scientifique (Afis)
[Illustrations par quelques exemples de désinformation scientifique](#)

Lauréline Fontaine, professeure de droit public, ICEE, Sorbonne-Nouvelle
[La notion de vérité scientifique en démocratie](#)

Débat